



## Revenir sur un accord après un divorce

-----  
Par nsis7

Bonjour,

Après une séparation, nous avons vendu et partagé notre bien immobilier en juin 2001. En avril 2002, lors de notre divorce, nous n'avons donc plus de bien en commun et c'est d'ailleurs notifié dans le jugement. Il y a 2 mois, j'ai obtenu une revalorisation de pension et, par vengeance, mon ex-mari souhaite me demander la somme de 27000 euros qu'il m'avait laissé en plus de ma moitié lors de la vente de notre maison... en a-t-il la possibilité ? Surtout que cela fait presque 10 ans ! merci d'avance pour votre réponse.